

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Ville de BAR-SUR-SEINE
132, Grande rue de la résistance
BP 55
10110 BAR-SUR-SEINE
Tél. : 03.25.29.80.35 / Fax : 03.25.29.79.53
Email : mairie.barsurseine@orange-business.fr

Représentant de l'Entité adjudicatrice : Monsieur le Maire ou son représentant.

2. Procédure de passation :

Procédure adaptée en application des articles 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et 27 du décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

ETUDE DE L'AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE ET ETUDES PREALABLES A L'INSTAURATION DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE DE BAR-SUR-SEINE.

4. Composition du candidat :

Cette procédure est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel ou sous la forme d'un groupement solidaire avec les compétences suivantes :

- bureau d'études techniques spécialisé dans le domaine de l'hydrogéologie
- bureau d'études techniques spécialisé dans le domaine de l'eau potable et de l'hydraulique

5. Contenu du dossier de candidature :

Se référer au règlement de consultation

6. Critères de sélection des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous:

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Valeur technique de l'offre	60 points
2-Prix des prestations	30 points
3-Délais d'exécution	10 points
Total	100 points

7. Délai d'exécution

Date prévisionnelle de début de l'étude : Décembre 2016

Délai d'exécution global : 15 mois

Lieu de retrait du dossier de consultation : <http://www.marches-aube.fr> et sur demande écrite à l'adresse mail de la mairie : mairie.barsurseine@orange-business.fr

8. Date limite de remise des offres : Lundi 28 Novembre 2016 à 17h30

9. Modalités de remise des offres :

Support papier à l'adresse figurant au point 1, *avec la mention suivante* :

**"offre pour l'étude de l'Aire d'Alimentation du Captage et études préalables à l'instauration des périmètres de protection du captage de BAR-SUR-SEINE.
NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS"**

Les candidats peuvent procéder à un dépôt dématérialisé de leur candidature sur le profil acheteur suivant : <http://www.marches-aube.fr>

10. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne - 25 Rue du Lycée, 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - Tél: 03 26 66 86 87 / Fax: 03 26 21 01 87

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus pour l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, - 25 Rue du Lycée, 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - Tél: 03 26 66 86 87 / Fax: 03 26 21 01 87

11. Adresse de demande de renseignements techniques et administratifs :

Ville de BAR-SUR-SEINE
Mme Armandina TEIXEIRA
132, Grande rue de la résistance
BP 55
10110 BAR-SUR-SEINE
Tél. : 03.25.29.80.35 / Fax : 03.25.29.79.53
Email : mairie.barsurseine@orange-business.fr

Ou

Mr WANTZ Jean-Christophe
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
7, Rue des pommiers
70190 RIOZ
Tél : 06 86 80 63 80
Email : jcwantz.conseil@gmail.com

12. Date d'envoi de l'avis à la publication : 02 novembre 2016

